

Conseil d'administration Caen Normandie Développement
Procès-verbal
Séance du jeudi 18 janvier 2024

Date de convocation : 11/01/2024

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux du Forum Digital, 8 rue Léopold Sédar-Senghor à Colombelles, **le jeudi 18 janvier 2024** à 18h00.

Quorum : le Conseil d'administration ne délibère valablement que si au moins un quart plus un de ses membres ayant voix délibérative sont présents ou représentés. Le Conseil d'administration étant composé de 28 membres, le quorum est fixé à 8 membres présents ou représentés.

Présents : 7 membres

Romain Bail – Serge Bouffard – Dominique Goutte – Christophe Loyer – Marc Maouche – Yves Régnier – Rodolphe Thomas

Absents représentés : 7 membres

Joël Bruneau – Nathalie Donatin - Jean-Pierre Dubord – Béatrice Guigues - Jean Fergon – Eric Joan - Béatrice Turbatte

Absents excusés : 8 membres

Houssem Assadi - Philippe Bissay - Sarah Deysine - Amandine François Goguillon - Franck Guéguénat - Christian Le Bas – Mickaël Marie - Marc Pottier

Absents : 6 membres

Lamri Adoui – Pascal Esnouf – Marc Lecerf – Myriam Mouchel Letellier – Amedi Nacer – Lionel Rivoire

14 membres étaient présents ou représentés lors de ce Conseil d'administration : le quorum a donc été atteint.

Ordre du jour de la séance :

- I.** Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 23 novembre 2023
- II.** Délibérations
 - 1- Convention de partenariat entre Caen Normandie Développement et l'AD Normandie – Programme FFWD Normandie
 - 2- Débat d'Orientation Budgétaire 2024
 - 3- Primes exceptionnelles
 - 4- Création d'un poste de directeur et mise en place du RIFSEEP
- III.** Questions diverses

Délibérations : résultat des votes et teneur des discussions

1. Convention de partenariat entre Caen Normandie Développement et l'AD Normandie – programme FFWD Normandie
Annexe : Convention de partenariat
Avis du Conseil d'administration : Favorable à l'unanimité
Questions/Remarques : RAS
<https://www.ffwdnormandie.com/>

2. Débat d'Orientation Budgétaire 2024
Annexe : Rapport d'Orientation Budgétaire 2024
Avis du Conseil d'administration : Favorable à l'unanimité
Questions/Remarques :
→ M. Maouche fait remarquer que l'ensemble des actions de Caen Normandie Développement sont évidemment largement impactées par l'usage de nouvelles technologies (numériques, IA, ...) et qu'il serait peut-être plus pertinent de présenter chacune de ces actions à l'aube de ces nouveaux instruments plutôt que de les faire apparaître séparément dans chacune d'entre elles.

3. Primes exceptionnelles
Annexes : néant
Avis du Conseil d'administration : Favorable à l'unanimité
Questions/Remarques :
→ M. Régnier pose la question du niveau du plafond de 7,7% de la masse salariale indiqué dans la délibération, qui lui semble élevé car ce plafond n'inclut pas le 13ème mois, mais après échange entre les administrateurs, il est finalement décidé de ne pas modifier ce plafond.

4. Création d'un poste de directeur et mise en place du RIFSEEP
Annexe : Mise en place du RIFSEEP
Avis du Conseil d'administration : Favorable à l'unanimité
Questions/Remarques : RAS

A Caen, le 23 janvier 2024

Dominique GOUTTE



Président de Caen Normandie
Développement

[illegible]

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux de la communauté urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks à Caen, le **18 janvier 2024** à 18h00.

Présents : Romain Bail – Serge Bouffard – Dominique Goutte – Christophe Loyer – Marc Maouche – Yves Régnier – Rodolphe Thomas

Absents excusés : Houssem Assadi - Philippe Bissay - Sarah Deysine - Amandine François
Goguillon - Franck Guéquénat - Christian Le Bas – Mickaël Marie - Marc Pottier

Absents : Lamri Adoui – Pascal Esnouf – Marc Lecerf – Myriam Mouchel Letellier – Amedi Nacer – Lionel Rivoire

Piloté par l'AD Normandie et en étroite collaboration avec Normandie Participations, Fast Forward Normandie est l'accélérateur business de la Région Normandie. Ce programme permet aux entreprises sélectionnées de se hisser rapidement au plus haut niveau avec un accompagnement sur-mesure sur une période de 12 mois.

Consciente de l'intérêt de ce programme d'accélération pour les entreprises de notre territoire, Caen Normandie Développement propose de participer au programme en intégrant le pool de partenaires de la manière suivante :

- Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'accompagnement des entreprises
- Communication auprès des médias et des organismes institutionnels, avec une valorisation claire des partenariats engagés,
- Animation et développement actif d'un réseau de partenaires mobilisés autour du programme (institutionnels et privés)
- Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'organisation d'évènements

- Participation aux événements
- Relais des actualités du programme
- En fonction des profils des entreprises et des domaines d'expertises : mécénat de compétences, partage d'expérience, conseils techniques, managériaux ou commerciaux, mise en relations qualifiées... sous forme de rdv ciblés (en présentiel ou distanciel) ou d'interventions lors d'ateliers collectifs

[illegible]

- PREFECTURE DU CALVADOS
23 JAN. 2024
COURRIER



FAST FORWARD NORMANDIE

« Partenaires Accélération »

Accord de partenariat

Entre

L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT POUR LA NORMANDIE (« AD NORMANDIE »)

Etablissement public local, immatriculée au Répertoire des Entreprises et Etablissements sous le numéro SIRET n° 200 006 500 00025, dont le siège social est situé 2 Esplanade Anton Philips, 14460 COLOMBELLES, représentée par Monsieur Hervé MORIN, agissant en qualité de Président dûment habilité à l'effet des présentes par la délibération du Conseil d'administration de l'AD Normandie n° 23-28 du 11 décembre 2023.

Ci-après dénommée, « **l'Accélérateur** »

D'une Part

Et

CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT

Agence de développement économique Caen la mer dont le siège social est situé 19 avenue Pierre Mendès France – CS 52700 14027 Caen Cedex 9, immatriculée au Répertoire des Entreprises et Etablissements sous le numéro SIRET 44867885400069, représentée par Eléonore PLANTET, Directrice, dûment habilitée aux fins des présentes par la délibération du Conseil d'administration de Caen Normandie Développement du 18 janvier 2024.

Ci-après désigné « **le Partenaire** »

D'autre part

Contexte du projet

Piloté par l'AD Normandie et en étroite collaboration avec Normandie Participations, Fast Forward Normandie est l'accélérateur business de la Région Normandie. Ce programme permet aux entreprises sélectionnées de se hisser rapidement au plus haut niveau avec un accompagnement sur-mesure sur une période de 12 mois.

Fast Forward Normandie s'adresse principalement à des startups mais également à des PME en forte croissance n'ayant pas encore atteint leur taille critique. Les prochaines promotions d'entreprise seront sélectionnées en majorité parmi les entreprises financées par Normandie Participations sur la base des critères suivants :

- traction commerciale
- stade d'avancement
- potentiel de développement, notamment à l'international
- capacité de l'équipe dirigeante à intégrer un programme d'accélération.

Ce programme se traduit par :

- Un **diagnostic panoramique** au démarrage pour cartographier les forces et risques de chaque entreprise et identifier les objectifs tactiques de l'accélération (stratégie, business, structuration, équipe, performance opérationnelle)
- Un **accompagnement intensif basé sur du coaching** sur mesure selon les besoins de chaque entreprise
- Des **prestations à la carte**, mobilisables facilement par l'entreprise en fonction des problématiques rencontrées au cours du programme : Ressources Humaines, Aide juridique, Affaires financières, Perfectionnement pitch...
- Un **parcours collectif** avec des échanges entre pairs, des apports théoriques et opérationnels, du partage d'expertise...
- Une **mise en réseau privilégiée** avec des mentors et un réseau de partenaires et d'investisseurs
- Des **événements et rencontres business** pour faire connaître son activité

L'accélérateur souhaite réunir les meilleures conditions pour les entreprises et s'entourer de partenaires qui contribueront selon leurs compétences à certaines phases du programme. Cette connexion facilitée avec l'écosystème économique permet des échanges mutuels de bonnes pratiques, des partages d'expérience, des collaborations commerciales et techniques et amplifie l'impact de l'accompagnement.

Dans ce contexte, l'Accélérateur s'est rapproché du Partenaire pour qu'il intègre le pool de partenaires du programme Fast Forward Normandie.

Objectif

L'objectif de cet accord est de rappeler la compréhension réciproque du partenariat dans le cadre du programme d'accélération « Fast Forward Normandie » et de définir les engagements « *de faire* » de part et d'autre.

Les prérequis et les engagements de l'Accélérateur et du Partenaire sont les suivants :

I- Pour l'Accélérateur:

- Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'accompagnement des entreprises
- Communication auprès des médias et des organismes institutionnels, avec une valorisation claire des partenariats engagés,
- Animation et développement actif d'un réseau de partenaires mobilisés autour du programme (institutionnels et privés)
- Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'organisation d'événements

II- Pour le Partenaire

Pendant l'accélération, dans la mesure du possible :

- Participation aux événements
- Relais des actualités du programme
- En fonction des profils des entreprises et des domaines d'expertises : mécénat de compétences, partage d'expérience, conseils techniques, managériaux ou commerciaux, mise en relations qualifiées ... sous forme de rdv ciblés (en présentiel ou distanciel) ou d'interventions lors d'ateliers collectifs
- Mise à disposition gracieuse de salles de réunion du Forum Digital et/ou Plug n Work à Colombelles pour l'organisation d'ateliers dans la limite de 5 journées par an, sous réserve de disponibilité.

III- Communication sur le partenariat

L'AD Normandie a procédé au dépôt de la marque « Fast Forward Normandie ».

La communication globale sur l'ensemble du programme sera assurée par l'AD Normandie et Normandie Participations et comprendra une valorisation claire des partenariats engagés.

L'Accélérateur et le Partenaire devront s'informer mutuellement en amont de toute utilisation de leurs marques et/ou de leurs logos afin d'en obtenir l'autorisation d'utilisation.

IV- Confidentialité et utilisation des informations

L'Accélérateur et le Partenaire s'engagent à garder strictement confidentiel et à ne pas divulguer ou communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, les informations qui leur seront transmises ou auxquelles elles auront accès dans le cadre du présent accord.

Fait à Colombelles, le en deux (2) exemplaires originaux

Pour le Président de l'AD
Normandie

Et par délégation
Le Directeur Général
Alexandre WAHL

Pour Caen Normandie
Développement

La Directrice
Eléonore PLANTET

CAEN NORMANDIE DÉVELOPPEMENT

Date de convocation : 11 janvier 2024

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux de la communauté urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks à Caen, le **18 janvier 2024** à 18h00.

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	7
Nombre de votants	14

Présents : Romain Bail – Serge Bouffard – Dominique Goutte – Christophe Loyer – Marc Maouche – Yves Régnier – Rodolphe Thomas

Absents représentés : Joël Bruneau – Nathalie Donatin – Jean-Pierre Dubord – Béatrice Guigues – Jean Fergon – Eric Joan – Béatrice Turbatte

Absents excusés : Houssem Assadi – Philippe Bissay – Sarah Deysine – Amandine François Goguillon – Franck Guéguénat – Christian Le Bas – Mickaël Marie – Marc Pottier

Absents : Lamri Adoui – Pascal Esnouf – Marc Lecerf – Myriam Mouchel Letellier – Amedi Nacer – Lionel Rivoire

N° CA-24-01-18-02 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2312-1,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire présenté par la Directrice et joint à la présente délibération,

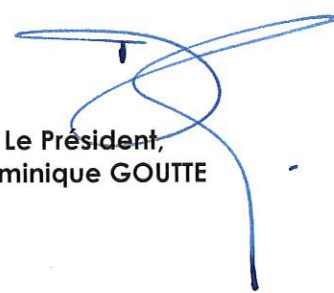
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2024.

Vote : 14 pour : 0 contre : 0 abstention

Transmis à la Préfecture le
Mis en ligne le 25/01/2024
Exécutoire le 25/01/2024

PREFECTURE
23 JAN. 2024
COURRIER


Le Président,
Dominique GOUTTE



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

SOMMAIRE

I - L'ambition de Caen Normandie Développement :	2
II - L'organisation de Caen Normandie Développement	2
III – Les missions et projets de Caen Normandie Développement pour 2024	3
1. ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISES ET GESTION DU PARC IMMOBILIER DE CAEN LA MER ...	3
2. ACCOMPAGNER ET AIDER LES ENTREPRISES A S'IMPLANTER ET SE DEVELOPPER	4
3. FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES	4
4. FAVORISER L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE	5
5. ANIMER L'ÉCOSYSTEME ET LES FILIERES	6
- LA SANTE	6
- LA SANTE NUCLEAIRE	7
- LES SCIENCES DU NUMERIQUE.....	7
- L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	10
6. RAYONNER A L'INTERNATIONAL	10
7. COLLECTER ET DIFFUSER L'INFORMATION	10
8. COMMUNIQUER – FAIRE SAVOIR – PROMOUVOIR.....	10
IV – Orientations 2024 des recettes et dépenses de l'Agence.....	11
1. RECETTES 2024	11
2. DEPENSES 2024.....	12

I - L'ambition de Caen Normandie Développement :

Son ambition globale est d'amplifier l'activité économique de Caen la mer.

Pour cela, CND développe un certain nombre d'actions :

Accompagner les entreprises au plus près de leurs besoins,

Animer les différents écosystèmes du territoire à la fois pour les renforcer et pour mettre en lumière les richesses du territoire et faciliter ainsi le développement des entreprises endogènes comme exogènes.

Favoriser les programmes de recherche sur les thèmes d'excellence du territoire en particulier dans leurs aspects innovation et transfert vers l'entreprise.

Attirer de nouveaux talents, appuyer les entreprises dans leurs recrutements et favoriser ainsi leur développement.

Aller chercher des entreprises sur d'autres territoires, à l'étranger et leur donner envie d'investir à Caen la mer.

L'équipe de Caen Normandie Développement se mobilise autour d'objectifs forts pour se donner les moyens de ses ambitions.

II - L'organisation de Caen Normandie Développement

L'EPIC Caen Normandie Développement (CND) est lié de manière fonctionnelle et structurelle à la Direction du développement économique, ESR, emploi, ESS et tourisme de Caen la mer. L'équipe de direction est la même et l'équipe est unique avec un même objectif : mettre en œuvre la stratégie de développement économique de la communauté urbaine Caen la mer (CLM).

Le président de CND est également le vice-président de Caen la mer en charge du Développement Économique.

Depuis plusieurs années la mise en place d'une organisation en pôles a permis d'améliorer l'efficacité et la réactivité de l'équipe, selon la structuration suivante :

- Pôle entrepreneuriat et gestion immobilière
- Pôle développement, prospective foncière et accompagnement entreprises
- Pôle Enseignement supérieur, recherche et innovation (ESRI)
- Pôle tourisme (Caen la mer)
- Pôle emploi et ESS
- Pôle veille et intelligence économique
- Pôle marketing et communication
- Pôle administration et finances

L'équipe de 17 salariés, ainsi que 5 agents de Caen la mer, dirigée par la Directrice Eléonore PLANTET, continuera à œuvrer en 2024 pour la réussite de ces missions au service du territoire.

III – Les missions et projets de Caen Normandie Développement pour 2024

1. ACCUEILLIR LES CREATEURS D'ENTREPRISES ET GESTION DU PARC IMMOBILIER DE CAEN LA MER

Les pépinières et hôtels d'entreprises ont pour but de contribuer au développement économique et à l'aménagement du territoire, de favoriser la création et l'implantation d'entreprises en offrant un lieu de vie et en fournissant des services et des locaux adaptés aux bénéficiaires pendant une période pouvant aller jusqu'à 6 ans. Ces pépinières et hôtels d'entreprises sont au nombre de 5 :

Plug N'Work
Norlanda 1
Forum Digital
Emergence
Pépinière ESS

Six autres sites dont Caen la mer est propriétaire, locataire ou affectataire sont dédiés au développement économique et sont proposés aux entreprises en location commerciale classique :

Innovaparc A
Norlanda 2
Norlanda 3
Convergence
Côte de Nacre
Moho

Ces bâtiments sont gérés au quotidien par une équipe de 4 personnes.

Un projet d'harmonisation de la gestion de l'ensemble de ce parc immobilier, dédié aux activités économiques, a été initié en 2022. L'essentiel du travail a été réalisé en 2023, permettant une mise en œuvre concrète à compter du 1er janvier 2024, par la signature en décembre 2023 entre Caen la mer et CND d'un unique marché public en remplacement des deux conventions de gestion existantes.

Ce nouveau marché a pour but de définir une organisation claire et compréhensible par tous, simplifiant ainsi l'organisation au quotidien en terme budgétaire, administratif, de gestion et de coordination des prestataires. La répartition des rôles et du « qui fait quoi » entre Caen Normandie Développement et Caen la mer pour chaque typologie de bâtiment a ainsi été clarifiée.

Caen Normandie Développement reste l'interlocuteur principal des entreprises pour la gestion des 11 sites dédiés au développement économique.

Les chargés de missions « entrepreneuriat et gestion immobilière » assurent la promotion, l'animation des lieux, l'accueil des entreprises, les aident à se développer, créent un environnement propice à leur croissance, les ancrent sur le territoire, en offrant des animations spécifiques, des formations, des mises en relation et en leur proposant des solutions d'hébergement adaptées à leur activité.

Ils assurent d'autre part une veille permanente et des actions de prospection pour s'approcher au maximum d'un objectif de taux de remplissage proche de 100%.

Par ailleurs, le vieillissement des installations et des matériels informatiques ne permettait plus d'apporter un service approprié et performant aux utilisateurs des pépinières. Soucieuse de s'adapter à l'évolution des usages et des technologies numériques, Caen Normandie Développement a entamé en 2023 une refonte des infrastructures Voix et Données des Pépinières Plug, Norlanda et Forum.

Le bureau d'étude Réséo a été sélectionné pour réaliser le diagnostic et accompagner Caen Normandie Développement dans la mise en œuvre de ces changements.

Le marché de refonte des infrastructures voix et données a été lancé le 22 mars 2023. Le projet a été confié à l'entreprise Masselin Communication – Axians, et sera finalisé début 2024, pour un montant de :

Matériel et équipements informatiques : 177.254 € HT

Support et maintenance : 43.200 € HT pour une période de 5 ans.

En 2024, l'équipe, accompagnée du service bâtiments de Caen la mer, a également pour projet le réaménagement d'un plateau de bureaux de 410 m² destiné à accueillir les entreprises issues de Normandie incubation. A terme ce plateau deviendra la 6ème pépinière d'entreprises gérée par Caen Normandie Développement. Le déploiement d'une infrastructure réseau sera également nécessaire en matière d'investissement.

Un nouveau module de réservation et de paiement en ligne des salles de réunion et du coworking sur l'ensemble des pépinières sera également mis en place début 2024. Cette prestation sera assurée par une startup normande nommée COSOFT.

Enfin, une réflexion sera engagée en 2024 sur la définition d'une offre de service d'accompagnement un peu plus structurée, pour les entreprises hébergées en pépinières, et sur la mise en place d'un dispositif d'idéation dédié aux porteurs de projet ESS.

2. ACCOMPAGNER ET AIDER LES ENTREPRISES A S'IMPLANTER ET SE DEVELOPPER

Interlocuteur privilégié des entreprises en recherche de foncier, d'immobilier, d'aides, de développement, chaque membre de l'équipe « accompagnement » composée d'une responsable, de 3 chargés de mission et d'une cheffe de projet Aménagement économique a pour objectif de pouvoir répondre rapidement à tous types de besoins.

En charge du suivi de l'**aménagement et de la commercialisation des zones d'activités et des concessions d'aménagement**, ce pôle a une parfaite connaissance des terrains à commercialiser à destination des entreprises. Il peut aussi orienter et aider à résoudre les problèmes techniques que rencontrent les entreprises sur ces zones.

L'opération « Matinales d'entreprises » lancée en 2018 sera poursuivie en 2024. Cette opération participe à l'animation des zones d'activités auprès des entreprises.

En 2024, sera poursuivie et approfondie, au sein de l'Agence, la réflexion sur la sobriété foncière et l'aménagement innovant des parcs d'activités existants et à créer. En effet, face à la raréfaction du foncier économique et aux contraintes législatives et réglementaires de plus en plus fortes en matière de consommation foncière, il convient d'expérimenter de nouvelles formes d'aménagement pour optimiser l'accueil des entreprises

Cette réflexion permettra de s'interroger sur les besoins d'implantation des entreprises et d'envisager les sites d'activité de demain pour un aménagement plus vertueux et moins consommateur de foncier. Elle alimentera aussi les documents cadres et notamment le PLUi-HM, en cours d'élaboration.

Par ailleurs, Caen la mer a été reconduit Territoire d'industrie en 2023, et dans le cadre de cette labellisation, des travaux seront conduits sur la décarbonation industrielle, avec un accompagnement sur la recherche de financement dans le cadre de France 2023, ainsi que des audits proposés sur la vulnérabilité à la submersion marine pour les entreprises impactées.

3. FACILITER LE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

CND va faire évoluer en 2024 son offre de service spécifique, afin d'apporter des réponses aux problématiques de recrutement des entreprises.

Le dispositif "**Caen Normandie Accueil**" vise à simplifier la mobilité des salariés privés en les guidant dans leur installation lorsqu'ils doivent déménager pour venir travailler sur le territoire de la communauté urbaine : il sera poursuivi en 2024.

Mis en place en 2017, le site "Caen Normandie Emploi" a été arrêté en décembre 2023. Pour limiter le nombre de jobboards et privilégier les partenariats, CND invite désormais candidats et recruteurs à se tourner vers les sites de Pôle emploi, de l'APEC et le nouvel outil emploi.normandie.fr ouvert par la Région Normandie en 2023.

CND intensifie l'utilisation du réseau social LinkedIn au travers d'une page **@Caen Normandie Emploi** (plus de 8500 abonnés) pour donner plus de visibilité aux offres d'emploi, d'alternance, de stages et d'un groupe privé **Caen Normandie RH** pour favoriser l'échanges entre Responsables des Ressources Humaines dans les établissements employeurs du territoire.

En 2024, Caen Normandie Développement poursuivra la promotion des offres d'emploi, en collaboration avec la Mission attractivité Caen la mer, notamment lors de job dating dans l'agglomération caennaise ou en Ile de France. Ainsi, la 4^e édition du « **e-salon du recrutement à Caen Normandie** », co-organisée avec Pôle emploi, pourrait se dérouler au printemps.

Partageant son temps avec l'animation de la filière "économie sociale et solidaire", une chargée de mission assure le suivi de ces outils et accompagne les entreprises pour suivre la mise en œuvre de leurs actions de recrutement et les mettre en relation avec les acteurs qui, sur le territoire, proposent des solutions en matière de recrutement (Pôle emploi, Apec, Mission Locale, Calmec, Région Normandie, Action Logement ...).

4. FAVORISER L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA RECHERCHE

L'écosystème de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESRI) est un marqueur fort du territoire et participe largement à son attractivité. Son excellence doit être confortée. Pour ce faire CND accompagne les projets d'équipements scientifiques, les projets immobiliers (accueil de nouveaux établissements et reconstruction) et soutient nombre de colloques. De plus, dans un contexte de transitions l'ESRI est mis à contribution du développement économique en assurant un rôle de passerelles locales avec les entreprises en renforçant la capacité du territoire à former et accueillir un capital humain qualifié.

La mise en œuvre du projet EPOPEA PARK est une action forte de CND. Il s'agit de créer un véritable Campus dédié à la science et à l'innovation. Pour cela, il convient d'animer un ensemble hétérogène d'établissements d'enseignement supérieur, de laboratoires, d'établissements de soin et d'entreprises industrielles pour créer un véritable sentiment d'appartenance à ce Campus. Dans ce but, CND organise un certain nombre d'évènements spécifiques. EPOPEA se concrétise également par la mise en œuvre de différents projets permettant de créer un environnement favorable, de faire rayonner notre excellence scientifique et d'assurer un renouvellement du site. La construction de la future Maison des Chercheurs vise à voir naître un hébergement dédié dans les prochaines années.

Les réflexions autour du futur du Campus 2, de sa complémentarité avec le secteur Mont-Coco et du projet de la Maison de l'Innovation, visent à créer une centralité et des marqueurs forts pour le Science & Innovation Park.

Créée en avril 2019, l'association EPOPEA – Caen Normandie Science & Innovation Park a permis l'émergence d'une identité collective des acteurs de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la santé, de la recherche, de l'innovation et de l'industrie situés sur le Plateau Nord de Caen.

Différentes actions ont contribué à cette dynamique collective.

Le sentiment d'appartenance à un collectif est favorisé par des actions régulières qui favorisent le lien et se poursuivront durant l'année 2024 :

- Les matinales EPOPEA : ces matinales sont l'occasion de visiter une structure adhérente et située sur le site d'EPOPEA et, au-delà de la visite, de mettre en lumière une thématique d'actualité (RH, Recherche, RSE...). En 2024, ces matinales seront élargies à des partenaires clés d'EPOPEA.
- Les lundis scientifiques : organisés tous les 2 mois, au sein de la bibliothèque Universitaire de Caen. Il s'agit, sur un temps du midi (3/4 d'heure), d'avoir accès à une information scientifique via des intervenants experts issus de l'entreprise, du monde académique....

Des temps forts permettent également de mettre en avant l'excellence scientifique du Science et Innovation Park :

- La convention annuelle EPOPEA : temps dédié à la présentation de l'actualité des membres du Science Park
- EPOPEA fête la Science et l'Innovation

Des actions complémentaires sont également réalisées :

- Stand EPOPEA sur des forums (OSE UNICAEN...)
- Accueil sur EPOPEA de délégations ou structures qui souhaitent découvrir le Science Park (Lévis – Agence de l'Innovation en Santé – ENEDIS...)
- Rendez-vous thématiques sur des sujets d'actualité (Les RV experts...)

Le pôle est intégré à une politique régionale ESRI et participe à des groupes de travail de partenaires :

- PUI
- CYRCE porté par l'Université
- GT ESRI porté par la région

5. ANIMER L'ÉCOSYSTÈME ET LES FILIERES

Les chargées de mission interviennent dans la structuration, l'animation et le développement d'écosystèmes émergents ou plus solides, au côté des acteurs du territoire.

- L'INNOVATION en SANTE

A Caen la mer, l'écosystème de la santé est en plein essor avec notamment le développement de projets autour de la santé numérique (e-santé), les dispositifs médicaux (medtech), les biothérapies (biotech). Ces entreprises en création ou en croissance font l'objet d'un suivi afin d'identifier leurs besoins en accompagnement nécessaire à leur développement. Un soutien est apporté pour la mise en relation entre les acteurs (start-ups, laboratoires de recherche, étudiants), indispensable à la création de nouvelles synergies via l'organisation d'actions ciblées et en partenariat avec les acteurs au sein de lieux de fédération clés (Université, UFR Santé, CHU de Caen, Centre François Baclesse, etc...).

En 2024, CND continuera à échanger et à créer du lien avec les réseaux du secteur de la santé, que ce soit au niveau :

- Local :
 - o Association Normandy HealthTech : appui à la structuration et à la visibilité du réseau
 - o GT Innovation Santé (piloté par le pôle TES et l'ARS Normandie) : lien avec les acteurs du territoire normand, suivi des porteurs de projets en santé numérique
- National :
 - o Atlanpôle Biothérapies : participation aux workshops et aux actions mises en place en tant qu'adhérent
 - o France Biotech, Agence de l'Innovation en Santé : visibilité de l'écosystème local au niveau national, organisation de visites et de rencontres thématiques

- Filière IA et Cancers : promouvoir des sous thématiques en développement telles que l'IA et la Santé (voir paragraphe IA)

Ceci dans l'objectif d'informer et relayer le plus efficacement les informations pertinentes pour les porteurs de projets, de remonter les problématiques rencontrées, mais également de rendre visible les compétences à mutualiser, et de mieux identifier les appels à projets à destination des entreprises. CND pourra également intervenir en appui d'événements mis en place par des partenaires permettant de réunir start-ups, grands groupes, laboratoires et établissements de santé sur des thématiques communes.

Evénements partenaires qui auront lieu en 2024 :

- Événement Santé Mentale et IA : 29-30 janvier 2024 (GREYC)
- Visite France Biotech : fin 2023 (CHU de Caen, Normandy Health Tech ?)
- Événement IA Cancérologie : printemps 2024 (Centre François Baclesse)
- Événement santé numérique et innovation : début 2024 (ARS Normandie)
- Libécare : décembre 2024 (Libération et Région Normandie)

- LA SANTE NUCLEAIRE

L'animation de l'écosystème nucléaire appliqué à la santé pourra se structurer par un partenariat et des échanges avec des organismes compétents dans ce domaine, au niveau local :

- Suivi et accompagnement de la plateforme CYCERON dans ses projets scientifiques, immobiliers et de valorisation de la recherche
- Suivi et soutien du programme ARCHADE concernant la protonthérapie
- Projet alphathérapie regroupant un consortium de partenaires sur EPOPEA
- Suivi des entreprises

Mais également au niveau régional (Normandies Energies), national (Atlanpôle Biothérapies), voire international. Ceci dans l'objectif d'intégrer les porteurs de projets à une échelle plus large. En soutenant l'impulsion de rencontres à l'échelle local, CND participera à la mise en réseau des acteurs de l'écosystème afin de détecter des projets et faire rayonner la santé nucléaire, ressource d'excellence sur le territoire concernant la formation et la recherche et en émergence sur l'innovation. Ce soutien à l'innovation concernant la santé nucléaire se fera également par un accompagnement de leurs initiatives et une valorisation de leurs actions afin de tendre vers un écosystème performant et dynamique.

Faire rayonner la créativité et l'innovation des porteurs de projet au-delà du territoire fait également partie de nos missions. Cela passe nécessairement par une meilleure connaissance des tiers lieux d'innovation et de l'excellence des start-ups par les habitants (communication auprès des citoyens, invitation du grand public aux événements locaux pour une meilleure connaissance de l'écosystème).

- LES SCIENCES DU NUMERIQUE

- Cybersécurité

En 2020, CND a pris l'initiative de réunir les différents acteurs de la cybersécurité de notre territoire entreprises PME et grands groupes, laboratoires et établissements d'enseignement. Cet écosystème s'est fédéré autour de l'association « Campus Cyber Caen Normandie » créée en 2021 avec, en particulier, pour objectif de constituer un Campus Cyber Territorial à Caen à l'image du Campus Cyber France. Ce projet s'est élargi en 2022 en prenant une dimension régionale pour porter, en 2023, le projet de « Campus Cyber Normand ».

En 2024, les actions de CND seront les suivantes :

- Poursuite de l'animation et de la fédération des entreprises et des acteurs du domaines, mis en lien avec les réseaux de l'innovation et notamment la French Tech Caen Normandie.
- Participation à l'animation d'ateliers dans le cadre de l'association Campus Cyber Normandie (évolution de l'association Campus cyber Caen Normandie en association normande, suite à une Assemblée Générale extraordinaire le 18 décembre 2023) composée d'entreprises de la cybersécurité, de donneurs d'ordre, de laboratoires et d'organismes de formation ;
- Participation à des événements régionaux, nationaux et internationaux sur la cybersécurité pour continuer de positionner le territoire de Caen la mer comme territoire en pointe sur la cybersécurité (Summer School Cyber in NormandY) ;
- Dépôt du dossier de candidature en appui de l'AD Normandie du Campus Cyber Normand afin d'être antenne du campus cyber national.

- French Tech Caen Normandie

En 2024, Caen Normandie Développement continuera de soutenir et développer la dynamique French Tech sur son territoire.

Cette dynamique rassemble les start-ups caennaises, qui sont régulièrement invitées à se réunir, par exemple, à l'occasion d'afterworks thématiques, de rencontres « Pitch & Match ».

Plusieurs événements fédérateurs sont programmés sur 2024 :

- « Pitch and Match »
- Un événement Business « Je choisis la French Tech » co-organisé avec le MEDEF Calvados
- Le High Tech Campus day, co-organisé avec NMA, permettant la rencontre des étudiants avec les entreprises du territoire en septembre 2024.
- La seconde édition des Vikings Days : convention de levée de fonds

Depuis la création de l'association French Tech Normandie en Juin 2023, la French Tech Caen et la French Tech Rouen ont officialiser leur coopération pour porter et répondre aux programmes nationaux tels que French Tech Rise, French Tech Tremplin et French Tech Central. Ces programmes seront donc de nouveau déployés sur notre territoire caennais.

Le guichet French Tech Central poursuivra son accompagnement sur mesure dédié aux startups. Cet accompagnement se traduit par des mises en relation directe sous forme de permanences et/ou rencontres visio entre les dirigeants de start-up et les experts locaux de la création d'entreprise, du financement, de l'export, des marchés publics ou encore du recrutement.

- Intelligence artificielle (IA)

L'intelligence artificielle est, sur le territoire de la Communauté urbaine, un autre segment des sciences du numérique à haute valeur ajoutée. Cet écosystème est riche en technologies innovantes, en compétences et crée de plus en plus d'emplois dans des entreprises qui n'embauchaient pas sur ce type de métier jusqu'à présent.

Différents acteurs de l'Intelligence Artificielle (le Laboratoire Greyc, le CNRS, l'Ensicaen, l'Université de Caen Normandie, le CESI) et un tissu de plus en plus important de startups, PME et Grands groupes, composent cet écosystème.

Caen Normandie Développement a pour mission de fédérer cet écosystème à travers diverses actions en 2024 :

- Réalisation d'une étude complète de l'écosystème afin d'en faire ressortir les besoins, problématiques et prospectives ;
- Création de moments d'échanges avec les acteurs de la filière pour faire remonter leurs besoins et détecter des projets structurants potentiels ;

- Si la Communauté urbaine Caen la mer valide le renouvellement de son adhésion au DataLab Normandie, il conviendra de suivre l'évolution de cette coordination multi-structures renforcée sur l'année 2024 et qui vise à proposer :
 - o Des animations scientifiques (ESR, Université)
 - o Des moyens techniques (CRIANN)
 - o De l'accompagnement des entreprises (AD Normandie)
 - o De l'animation réseau (Région Normandie)

Concernant l'IA Santé, il s'agit avant tout d'identifier les besoins et les freins de chacun (établissements de santé et entreprises) afin de proposer des actions concrètes en lien avec les savoirs du territoire :

- Nouveau programme de formation spécifique IA Santé à l'Université (projet SATIN)
- Expertise technique (CRIANN, DataLab).

- MATERIAUX ET ENERGIES

Cet axe est mis en avant dans l'argumentaire thématique sur EPOPEA.

Une cartographie des forces académiques et des collaborations possibles avec des industriels du territoire permettra de participer à l'attractivité du territoire.

De même, le Pôle ESRI, en mettant en contact les entreprises et les écoles de l'enseignement supérieur, accompagne la création (sur demande spécifique (EMN-Builders) sur la création de nouveaux diplômes liés à la Transition énergétique.

- AUTRES ECOSYSTEMES

La visibilité économique du territoire passera également par des filières identitaires de Caen la mer s'appuyant sur ses ressources locales (alimentation, économie de la mer, ...), sur ses patrimoines (tourisme, filière équine, ...) et sur ses savoir-faire (textile, artisanat, ...). Si elles ne sont pas les plus pourvoyeuses en termes d'emplois et qu'elles n'ont pas vocation à le devenir, ces différentes filières font écho aux grands marqueurs du territoire et participent en ce sens à la notoriété et à l'attractivité du territoire. Le soutien à leur pérennité, voire à leur développement, représente ainsi un levier en réponse à l'ambition de visibilité économique du territoire.

L'action de Caen Normandie Développement en 2024 :

- Veille sur les filières suivantes : agroalimentaire, équin, micro-électronique, automobile, aéronautique...
- Suivi de ces filières auprès des partenaires (pôles de compétitivité, associations, ...)
- Participation, soutien à des événements organisés par les partenaires
- Pour la filière microélectronique, renouvellement du soutien de Caen la mer à l'organisation du HighTech Campus Day à l'initiative de Normandy Micro Electronics Association.

D'autres axes de prospection sont également envisagés :

- Axe sport et santé (laboratoire COMETE, UFR Staps, pôle TES sur la sportech) : identification des acteurs sur le territoire
- Matériaux (par exemple impression 3D) et santé : projet du CHU de Caen
- Nutrition (lien avec l'agroalimentaire ?) et santé/bien-être
 - o Contact avec AREA (Association Régionale des Entreprises Alimentaires), 270 adhérents (dont près de 80% d'entreprises) pour contribuer à la structuration de filières émergentes (protéines végétales, algues...) ?
 - o Contact avec Valorial (Pôle de compétitivité agroalimentaire du Grand Ouest : Bretagne, Pays de la Loire, Normandie), 400 adhérents : identifier les liens avec les acteurs du territoire, projets nutrition et santé ?

- L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'Economie Sociale et Solidaire est une filière porteuse de solutions innovantes et de valeurs. Les entreprises ESS sont des acteurs économiques à part entière, pourvoyeurs de services et de produits et créateurs d'emplois et de valeurs ajoutées économiques et sociétales.

Au travers du Pôle ESS, de la pépinière ESS, du Forum ESS annuel, Caen la mer confirme son engagement pour le soutien des initiatives et le développement de l'ESS et s'affirme comme terre d'accueil et de projet ESS.

En 2024, l'action de CND se poursuivra :

- accueil et accompagnement dans leurs projets des entreprises relevant de l'ESS en relation avec l'ensemble des acteurs en région (CRESS, ADRESS, France Active Normandie, Région Normandie, DDETS ...). Le cas échéant, préparation des délibérations pour Caen la mer.
- collaboration étroite avec les services de Caen la mer, notamment, en relation avec la commande publique (Espaces verts, collecte des déchets ...), la Direction des Transitions Ecologiques et Energétiques (feuille de route « Territoire en transition » ... ;
- promotion de l'ESS (Forum ESS ...).

6. RAYONNER A L'INTERNATIONAL

En lien avec le service relations internationales de la ville de Caen et les partenaires de l'écosystème, Caen Normandie Développement travaille à valoriser les acteurs de son territoire.

Pour ce faire, les actions 2024 seront :

- Gestion, suivi du partenariat et participation avec NWX au montage de la délégation Normandie au Salon Vivatechnology,
- Evaluer les possibilités de réponse et apport d'argumentaires le cas échéant aux fiches Business France en lien avec l'AD Normandie,
- Suivi et coordination des sujets économiques en lien avec le service relations internationales de la Ville de Caen,
- Participation au Groupe de Travail des responsables de l'international des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Caen.

7. COLLECTER ET DIFFUSER L'INFORMATION

Un chargé de mission continuera comme les années précédentes à assurer la veille économique relative au tissu industriel et aux filières d'excellence ou émergentes.

Destiné aux membres de l'équipe et aux élus, le "**panorama économique**" informe sur l'actualité économique du territoire mensuellement. La "**revue de presse**" à destination interne permet à chacun de prendre connaissance des actualités de la vie des entreprises du territoire.

Régulièrement sollicité, ce pôle produit des notes sur les entreprises à destination interne ou pour le cabinet du Président de Caen la mer.

8. COMMUNIQUER – FAIRE SAVOIR – PROMOUVOIR

Le pôle communication de Caen Normandie Développement travaille avec l'ensemble des services de l'agence et de la direction du développement économique pour accompagner les équipes et leur apporter des réponses (communication, promotion, évènementiel). En parallèle, ce pôle travaille étroitement avec la mission attractivité de Caen la mer sur le sujet de l'attractivité économique (capter des talents, dirigeants, salariés et investisseurs), ainsi qu'avec les Directions de

la Communication Caen la mer et de la ville de Caen et plus largement, avec l'ensemble des partenaires économiques et institutionnels du territoire afin de développer la visibilité de l'agence et de son offre de services auprès des entreprises.

Ce pôle contribuera particulièrement aux actions suivantes en 2024 :

- Organisation des matinales entreprises,
- Organisation et participation à l'organisation des événements de l'année : E-salon du recrutement à Caen Normandie, salon VIVA TECHNOLOGY, Job Dating « Je m'installe en bord de mer », manifestation Emploi (Inclusion et RSE), French Tech Viking Days, EPOPEA fête la science, matinale et lundi scientifique EPOPEA, etc..
- Structuration et développement de la communication et de la promotion de la marque EPOPEA Science Park,
- Développement de la communication de l'offre proposée en pépinières d'entreprises Caen la mer, en lien avec les équipes en charge de ces équipements, et mise en ligne d'un nouvel outil de réservation de salle de réunion,
- Coopération au développement et à l'animation du marketing territorial CAEN NORMANDIE, sur les volets de l'économie, de l'innovation et de l'attraction des talents,
- Renforcement du soutien apporté en communication auprès du pôle ESS, notamment par la création et la promotion d'un annuaire des achats inclusifs,
- Développement des actions de relations presses pour mettre la lumière sur le territoire, ses atouts économiques et ESRI.

IV – Orientations 2024 des recettes et dépenses de l'Agence

1. RECETTES 2024

Concernant les recettes de fonctionnement, l'harmonisation de la gestion a modifié les relations contractuelles entre CND et CLM.

Désormais, CND et CLM sont liés uniquement par deux contrats :

- **une convention de prestations de service** destinée à financer l'ensemble des activités confiées par la Communauté urbaine à l'Agence, à l'exception de l'activité d'animation des pépinières d'entreprises et de gestion immobilière (traitée dans le 2^{ème} contrat). Le montant forfaitaire annuel de cette prestation a été fixé à 965 000€ HT, soit 1 158 000€ TTC.
- **un marché public de service d'animation des pépinières d'entreprises et de gestion immobilière du patrimoine économique de Caen la mer.**
Ce marché public a été conclu en décembre 2023 pour un montant annuel forfaitaire de 795 000€ HT, soit 954 000 € TTC. Ce montant rémunère les prestations suivantes assurées par CND :
 - o Mandat de gestion locative pour les 11 sites dédiés au développement économique
 - o Encaissement des revenus locatifs des 5 pépinières et hôtels d'entreprises
 - o Prestation de service relative aux travaux courants d'entretien, de maintenance et de gestion courante des 5 pépinières et hôtels d'entreprises
 - o Prestation de service relative à l'animation des pépinières et à l'accompagnement des entreprises hébergées

Cette nouvelle organisation met fin à la convention attribuant à CND une subvention de 37 000 € de CLM destinée à financer la participation au salon professionnel VIVATECH. Désormais, cette participation sera versée directement à NWX.

Également, cette nouvelle organisation met fin aux baux commerciaux de Norlanda 1 et de Plug N'Work entre CLM et CND. Le versement de la subvention, estimée à 335 000 € en 2023, ayant pour

objet de compenser les loyers et charges versés par CND à CLM pour les pépinières Plug N'Work (272 000€) et Norlanda 1 (63 000€), n'aura plus lieu.

Il est également mis fin aux versements des subventions destinées à couvrir le déficit des pépinières, habituellement inscrites à hauteur de 50 000 € pour Plug N'Work, 30 000 € pour Norlanda et 20 000 € pour le Forum digital.

Les autres recettes sont constituées principalement des redevances, loyers et remboursements de frais payés par les entreprises hébergées dans les pépinières et hôtels d'entreprises précédemment cités, gérés par CND. Leur estimation reste toujours délicate, car les entrées et sorties d'entreprises sont régulières dans les pépinières. Compte-tenu de l'intégration des recettes générées par les pépinières ESS et Emergence, auparavant gérées par le budget de CLM, il est anticipé une recette de 430 000€ au titre des loyers et de 52 000€ au titre des remboursements de frais.

En ce qui concerne la section d'investissement, les recettes seront composées, comme chaque année, des dotations aux amortissements, des dépôts de garantie reçus et du report du résultat d'investissement cumulé.

2. DEPENSES 2024

- Dépenses de fonctionnement :

Le budget 2024 restera globalement stable par rapport à 2023. Les charges de personnel constituent plus de 45% des dépenses de fonctionnement. L'évolution mécanique de la masse salariale sera absorbée par d'autres économies.

Dans sa globalité, il est possible de distinguer deux catégories de charges :

- Les charges liées à la gestion des pépinières d'entreprises :

Composées des fluides, des dépenses d'entretien et d'équipement, de la maintenance, des locations mobilières, des assurances, des fournitures, des abonnements, des honoraires sur prestations extérieures, des affranchissements, des télécommunications, des frais de gardiennage et des charges de personnel, ces charges sont estimées en 2024 à 795 000€ HT, dont 275 K€ de masse salariale et 520 K€ pour les autres charges. Elles intègrent à compter du 1^{er} janvier 2024 les charges des pépinières Emergence et ESS. Aussi, le budget 2024 prend en compte l'évolution du prix des fluides.

Il est à noter que si, jusqu'alors, CND avait la capacité de pouvoir faire des dépenses de faibles montants sur les sites hors pépinières, il n'en sera plus le cas dès le 1^{er} janvier 2024. De même, et comme indiqué précédemment, CND ne versera plus de loyers et charges à CLM pour les pépinières Plug N'Work (272 000€) et Norlanda 1 (63 000€), suite à la résiliation des baux commerciaux.

Dernière nouveauté liée au nouveau marché public d'animation des pépinières d'entreprises et de gestion immobilière, l'intégralité des loyers encaissés par CND en 2024 sur les 5 pépinières d'entreprises sera reversé à CLM. Ce reversement, qui sera comptabilisé en dépense au budget de CND, est estimé à 482 000€ pour l'année 2024.

- Les charges hors pépinière :

Principalement composée de charges de personnel, les charges hors pépinière financent les missions suivantes :

- Développement, prospective foncière, accompagnement des entreprises
- Enseignement supérieur, recherche et innovation
- Emploi et Économie Sociale et Solidaire
- Fonctions Supports (communication et marketing, administration et finances)

Le budget de CND intégrera à compter de 2024 l'intégralité des charges liées à la promotion d'EPOPEA, de la Cyber-Sécurité, et de l'économie bleue. La promotion de la French Tech reste financée par le budget de CLM. Il est à noter que l'adhésion à l'association Campus Cyber Caen Normandie sera à la charge de CLM.

Par ailleurs, face à l'augmentation des prix de l'énergie, la recherche d'économies sera poursuivie avec la renégociation de certains contrats de prestation.

- Dépenses d'investissement :

En ce qui concerne la section d'investissement, les dépenses seront composées comme chaque année :

- des achats de matériel (informatique et mobilier) et logiciels pour l'équipe de CND,
- des différentes dépenses d'investissement nécessaires pour l'entretien et l'équipement des bâtiments hébergeant les pépinières et hôtels d'entreprises,
- de l'amortissement des subventions d'investissement,
- du remboursement des dépôts de garantie.

La refonte de l'infrastructure réseau des pépinières Plug N'Work, Forum Digital et Norlanda, d'un montant de 177 254 € HT, sera finalement réglée sur l'année 2024.

Suite à la livraison, courant de l'année 2024, de la pépinière post-incubation, financée par CLM, CND se chargera de son équipement numérique, notamment de son infrastructure réseau.

CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT

Date de convocation : 11 janvier 2024

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux de la communauté urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks à Caen, le **18 janvier 2024** à 18h00.

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	7
Nombre de votants	14

Présents : Romain Bail – Serge Bouffard – Dominique Goutte – Christophe Loyer – Marc Maouche – Yves Régnier – Rodolphe Thomas

Absents représentés : Joël Bruneau – Nathalie Donatin – Jean-Pierre Dubord – Béatrice Guigues – Jean Fergon – Eric Joan – Béatrice Turbatte

Absents excusés : Houssem Assadi – Philippe Bissay – Sarah Deysine – Amandine François Goguillon – Franck Guéguénat – Christian Le Bas – Mickaël Marie – Marc Pottier

Absents : Lamri Adoui – Pascal Esnouf – Marc Lecerf – Myriam Mouchel Letellier – Amedi Nacer – Lionel Rivoire

N° CA-24-01-18-03 : PRIMES EXCEPTIONNELLES

Par délibération en date du 8 octobre 2020, le Conseil d'administration de CAEN NORMANDIE DÉVELOPPEMENT a autorisé le Directeur à allouer au personnel des primes exceptionnelles, dans la limite d'un montant total annuel correspondant à 7.7% de la masse salariale (chapitre 12) votée.

En raison de certaines évolutions réglementaires, et pour sécuriser juridiquement l'attribution de ces primes, il est aujourd'hui nécessaire de voter une nouvelle délibération pour y apporter certaines précisions. Il s'agit notamment d'ouvrir la possibilité d'accorder des primes dites « de pouvoir d'achat », comme par exemple la prime de partage de la valeur.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Directeur à allouer au personnel de CAEN NORMANDIE DÉVELOPPEMENT toute prime exceptionnelle, complémentaire au 13^{ème} mois versé chaque année, dans la limite d'un montant total annuel correspondant à 7.7% de la masse salariale (chapitre 12) votée au budget de l'année N, ou au budget de l'année N-1 dans le cas où le budget de l'année N n'est pas encore voté à la date d'attribution de la prime. Ces primes exceptionnelles ont pour objet de récompenser l'investissement particulier de certains salariés, ou de soutenir leur pouvoir d'achat.

CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT

.....

DONNE délégation au Directeur pour déterminer les conditions et modalités d'attribution et de versement de ces primes exceptionnelles,

AUTORISE le Directeur ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vote : 14 pour : 0 contre : 0 abstention

Transmis à la Préfecture le

Mis en ligne le 25/01/2024

Exécutoire le 25/01/2024

Le Président,
Dominique GOUTTE

PREFECTURE DU CALVADOS
23 JAN. 2024
COURRIER

CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT

Date de convocation : 11 janvier 2024

Le Conseil d'administration de Caen Normandie Développement s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique GOUTTE, Président, dans les locaux de la communauté urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks à Caen, le **18 janvier 2024** à 18h00.

Nombre de membres en exercice	28
Nombre de membres présents	7
Nombre de votants	14

Présents : Romain Bail – Serge Bouffard – Dominique Goutte – Christophe Loyer – Marc Maouche – Yves Régnier – Rodolphe Thomas

Absents représentés : Joël Bruneau – Nathalie Donatin - Jean-Pierre Dubord – Béatrice Guigues - Jean Fergon – Eric Joan - Béatrice Turbatte

Absents excusés : Houssein Assadi - Philippe Bissay - Sarah Deysine - Amandine François Goguillon - Franck Guéguénat - Christian Le Bas – Mickaël Marie - Marc Pottier

Absents : Lamri Adoui – Pascal Esnouf – Marc Lecerf – Myriam Mouchel Letellier – Amedi Nacer – Lionel Rivoire

N° CA-24-01-18-04 : CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR ET MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Caen Normandie Développement est une régie dotée de la personnalité morale en charge de la gestion d'un service public industriel et commercial (SPIC).

Le représentant légal de la régie est le Directeur, qui assure sous l'autorité et le contrôle du Président du Conseil d'administration le fonctionnement de la régie. Cet emploi de Directeur est un emploi public permanent, qui peut être assuré par exemple par un contractuel de droit public ou par un fonctionnaire en position de détachement sur contrat, à la différence des autres emplois de la régie qui relèvent du droit privé.

En ce qui concerne Caen Normandie Développement (CND), le poste de Directeur est actuellement occupé par un agent public titulaire de la Communauté urbaine Caen la mer, qui a été nommée sur ce poste par arrêté du Président de CND le 16 octobre 2017.

Toutefois, cette nomination ne s'est traduite contractuellement ni par un détachement, ni par la signature d'un contrat, l'agent concerné étant par ailleurs Directeur de la Direction du développement économique de Caen la mer, et la DRH de Caen la mer ayant à l'époque estimé que le cumul des deux fonctions pouvait être assuré sans autre formalité juridique.

Cependant, afin d'assurer de manière plus claire la matérialité juridique de ce poste de Directeur de CND, et de valoriser les responsabilités spécifiques associées à ce poste, il vous est proposé de créer au sein de CND un emploi de Directeur à temps non complet à hauteur de 15% (5.25/35^{ème}), de catégorie A, dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux.

En effet, selon l'article 9 du décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet, « *Un fonctionnaire territorial percevant une rémunération à temps complet ne peut être nommé dans un emploi à temps non complet que dans une collectivité ou un*

[illegible]

19 avenue Pierre Mendès France – CS 52700 - 14027 Caen Cedex 9 – Tél : 02 14 61 01 60

ANNEXE DELIBERATION N° CA-24-01-18-04

MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Le RIFSEEP, Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, comprend 2 parts :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle,
- Le complément indemnitaire annuel (CIA) versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent.

Le RIFSEEP est institué à compter du 1^{er} février 2024 dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat pour l'emploi de Directeur de Caen Normandie Développement, de catégorie A, cadre d'emploi des attachés territoriaux, seul emploi public de l'établissement avec l'emploi de comptable public (ce dernier obéissant à des règles d'indemnisation spécifiques).

I.- MISE EN PLACE DE L'INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJESTIONS ET D'EXPERTISE (IFSE)

L'IFSE constitue l'indemnité principale de ce régime indemnitaire, et vise à valoriser les éléments suivants au titre de l'exercice des fonctions :

- les responsabilités d'encadrement, de coordination et de pilotage,
- la technicité, l'expertise, l'expérience et la qualification nécessaire à l'exercice des fonctions,
- les sujétions particulières ou degrés d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel (contraintes horaires, déplacements, confidentialité, représentation de la collectivité...).

Pour le poste de Directeur, seul poste concerné par le RIFSEEP dans l'établissement, le montant maximum annuel d'IFSE est proposé à hauteur du plafond légal fixé par décret pour les postes du Groupe 1 de la Catégorie A. A titre indicatif, au 1^{er} janvier 2024, ce plafond est de 36 210 € brut par an pour un poste à temps complet, soit un montant maximum de 5 431,50 € brut par an pour un poste à temps non complet à 15%.

Le montant final qui sera attribué à l'agent, dans la limite de ce plafond, sera décidé par le Président du Conseil d'administration et fera l'objet d'un arrêté.

L'IFSE sera versée mensuellement et son montant sera proratisé en fonction du temps de travail effectif (quotité du traitement ou durée hebdomadaire de travail ou date d'entrée et de radiation des effectifs).

En cas d'absence, l'IFSE sera maintenue dans les mêmes proportions que le traitement. Ainsi, les absences n'impactant pas le traitement (congrés annuels, congé de maternité, paternité, adoption) seront sans effet sur le versement de l'IFSE.

En cas d'indisponibilité physique pour d'autres motifs, lors des périodes de plein traitement, le versement de l'IFSE sera maintenu à 100%. Lors des périodes de demi-traitement, le versement de l'IFSE sera maintenu à 50%. Ces situations d'indisponibilité physique sont notamment les suivantes :

- les congés de maladie ordinaire,
- les congés pour accident de service, accident du travail et maladie professionnelle,
- les congés de longue maladie, congés de longue durée.

[illegible]